



# PLACE 8 MAI 1945

LETTRE D'INFORMATION • CONCERTATION • VIGNEUX-SUR-SEINE • FÉVRIER 2021

ÉDITO



## FRANÇOIS DUROVRAY

Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine  
Président du Département de L'Essonne



## THOMAS CHAZAL

Maire et Vice Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine



## PATRICK DUBOIS

Adjoint au Maire à l'urbanisme, grands projets et écologie

Notre ville a engagé une formidable mutation pour offrir à ses habitants un cœur de ville doté d'un nouveau cadre de vie. La communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine pilote la restructuration urbaine de la place du 8-mai 1945 qu'elle finance à hauteur de 2,7 millions d'euros.

Avec le soutien de l'État en la personne de Monsieur Éric Jalon, préfet de l'Essonne, et du bailleur « Les Résidences Yvelines Essonnes », le projet de renouveau de la place du 8-mai-1945 va l'ouvrir sur l'ensemble de la ville en reliant le Haut-Vigneux et le Bas-Vigneux.

Le quartier est ainsi appelé à devenir un lieu de centralité désenclavé et sécurisé, avec des espaces publics repensés qui amélioreront les liens avec son environnement. Le futur Centre culturel polyvalent, financé en totalité par la Communauté d'agglomération, augmentera encore l'attractivité du secteur.

La nouvelle architecture de cet espace favorisera les déplacements et l'implantation de commerces. Elle dynamisera ainsi le quartier, tandis que l'éventail de l'offre de logements rétablira la mixité sociale, nécessaire au bien vivre ensemble. Avec des services publics renforcés, la place du 8-mai-1945 va restaurer un équilibre humain, commercial et urbain.

Futur centre d'attractivité de la Ville et porte d'entrée sur l'axe de l'avenue de la Concorde en direction du Pôle-gare, il préfigure le Vigneux-sur-Seine de demain à l'image du territoire communautaire : une ville durable et verte, dans un environnement de qualité où chacune et chacun peut s'épanouir.

Bonne lecture à tous !



Photo prise depuis l'avenue Henri Barbusse © Ville Ouverte.

## PARTICIPEZ AU RENOUVEAU DE VOTRE QUARTIER ET DE VOTRE VILLE !

Le projet de la place du 8 mai 1945 doit permettre de créer une nouvelle centralité à Vigneux. Cette lettre vous informe sur le lancement de la concertation préalable à la Zone d'Aménagement Concerté qui se tiendra jusqu'en mai 2021.



## QUARTIER EN VOIE DE MUTATION

Le projet de la place du 8 mai 1945 s'inscrit dans la continuité de la transformation de la Croix-Blanche, engagée depuis 2009 par Grand Paris Aménagement, et de la convention signée avec l'Etat dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Ce secteur sera rénové pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants de Vigneux-sur-Seine. Ainsi, les espaces publics seront requalifiés, une nouvelle offre de logements mixte sera créée et de nouveaux services seront réalisés. Avant de lancer la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) prévue mi-2021, l'Atelier Xavier Lauzeral a été missionné pour mener des études approfondies sur le projet urbain et paysager. Durant cette période, Grand Paris Aménagement va mener une concertation règlementaire qui consiste à présenter le projet aux habitants, à échanger et les écouter pour recueillir leurs avis. Cette nouvelle étape permettra d'arrêter les grandes lignes du futur quartier, de l'adapter et de l'enrichir, avant d'entrer dans la phase opérationnelle du projet.



Photo du square accessible par l'avenue Henri Charon et Henri Barbusse © Ville Ouverte.



Photo prise depuis l'avenue de la Concorde © Ville Ouverte.

## CHIFFRES CLEFS

...

**1** nouvelle place centrale paysagée du «8 mai 1945»

**200** logements réhabilités et résidentialisés

**198** nouveaux logements construits après la démolition des 76 logements de la Tour Charon

**1** marché relocalisé sur la future place du 8 mai 45

**1** centre culturel créé

**1** pôle santé créé

**1** foyer Ambroise Croizat reconstitué

**1** PMI protection maternelle et infantile créée

**400** m<sup>2</sup> de commerces

**1** offre de stationnement repensée

**45** millions d'euros de bilan

# DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Le projet « Place du 8 mai 1945 » poursuit quatre objectifs spécifiques :



Photo satellite de la ZAC «Place du 8 mai 1945» © Atelier Xavier Lauzeral



**Repenser en profondeur les espaces publics** en réalisant une place paysagère animée, et ainsi créer une nouvelle centralité dans le prolongement du quartier de la Croix-Blanche ;



**Redynamiser l'attractivité commerciale du quartier** en déplaçant le marché et en remplaçant le centre commercial existant en déclin par de nouveaux commerces aux rez-de-chaussée des futurs logements neufs ;



**Introduire une plus grande mixité sociale** à travers la démolition de la tour Charon, la réhabilitation des «briques rouges» et le développement d'une offre de logements neufs en accession à la propriété ;



**Proposer des services publics de qualité** par la création d'un équipement culturel polyvalent et d'un équipement de santé.

# PRENEZ LA PAROLE

## De janvier 2020 à mai 2021, tous les habitants du quartier sont invités à participer !

Les habitants, les associations locales et toute personne concernée par ce projet pourront prendre connaissance du projet en détail et s'exprimer sur l'amélioration des espaces publics du quartier, notamment sur la place paysagée qui sera créée au croisement des avenues de la Concorde et Henri Barbusse. Vous pourrez donner votre avis :

- **sur le registre situé en mairie de Vigneux-sur-Seine :** 75 Rue Pierre Marin, 91270 Vigneux-sur-Seine ;
- **à l'occasion d'une phase d'échanges sur site** où l'équipe de la concertation viendra à votre rencontre pour discuter dans l'espace public ;
- **lors d'un atelier de travail** entre les habitants et l'équipe projet sur la future place du 8 mai 1945 qui aura lieu au premier semestre 2021.

Une exposition suivie d'une réunion publique de présentation du projet de ZAC seront organisées au printemps pour clôturer cette phase de concertation. Toutes les contributions seront synthétisées dans un bilan de la concertation, annexé au dossier de création de la ZAC du 8 mai 1945.

+ d'infos sur l'onglet « cadre de vie »  
[www.mairie-vigneux-sur-seine.fr](http://www.mairie-vigneux-sur-seine.fr)

✉ écrivez-nous à  
[concertation-vigneux@grandparisamenagement.fr](mailto:concertation-vigneux@grandparisamenagement.fr)

# VOCABULAIRE

**ZAC :** Une Zone d'Aménagement Concerté est une opération d'urbanisme publique, réalisée par une collectivité ou un établissement public. L'aménageur, ici Grand Paris Aménagement, réalise l'ensemble des espaces publics (rues, trottoirs, places...). Les terrains accueillant les logements neufs et les commerces sont cédés à des opérateurs. La ZAC fait l'objet d'une concertation réglementaire visant à associer le public à sa création (articles L 103-2 et R 103-1 du Code de l'Urbanisme), d'une démarche d'évaluation environnementale et permet de faire participer les constructeurs au financement des équipements publics.

**NPNRU :** Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain a été lancé en 2014 dans le but de transformer plus de 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville en France, dont le quartier du 8 mai 1945.



Lettre d'information • Concertation menée par Grand Paris Aménagement, en partenariat avec la Ville de Vigneux-sur-Seine et la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine • Décembre 2020 • Conception-réalisation : Ville Ouverte

## CALENDRIER

